

# Organisation des inscriptions en Juillet 2026 au lycée Jean Mermoz Béziers

**\*Pour les élèves affectés en 3<sup>ème</sup> Prépa Métier : LES RESULTATS SERONT CONNUS LE MERCREDI 17 JUIN 2026**

Les responsables pourront venir du jeudi 18 au lundi 22 juin 2026 récupérer le dossier d'inscription au bureau de la vie scolaire.

Ils pourront le ramener et inscrire leur enfant jusqu'au vendredi 26 Juin 16h00. Au-delà de cette date, la place des élèves qui ne seraient pas venus s'inscrire, sera offerte aux suivants sur la liste supplémentaire.

Ils seront accueillis par l'équipe de vie scolaire qui les aidera, si besoin, à remplir le dossier sur place (pensez à apporter les documents à fournir de la liste ci-jointe).

**La présence de l'élève n'est pas obligatoire mais souhaitable.**

**\*Pour les élèves affectés en CAP/en seconde BAC PRO/en 1ère BAC PRO ou en BTS : LES RESULTATS SERONT CONNUS LE MARDI 30 JUIN**

**Dans un premier temps**, les familles (toutes formations confondues) sont invitées à venir récupérer le dossier d'inscription au lycée ***le Mardi 30 juin et mercredi 1<sup>er</sup> juillet à partir de 9h et jusqu'à 16h00.*** Ils seront reçus par l'équipe de vie scolaire. **AUCUN ENVOI PAR MAIL NI PAR LA POSTE.**

**Dans un deuxième temps**, les familles devront venir déposer le dossier **complet** (sous peine de devoir revenir) **en tenant compte des jours et des créneaux du calendrier ci-dessous.** **La présence de l'élève est souhaitable.** Ce rendez-vous, qui durera approximativement de 1h00 à 1h30, sera l'occasion de répondre aux questions des parents et d'inscrire informatiquement l'élève.

**Les élèves des filières industrielles (Menuiserie, Nautique et Mécanique Auto) passeront la visite médicale (venir avec le carnet de santé et autres documents de santé si existants : bilan, PAI, PAP...).** **L'infirmière prendra RDV avec les familles à compter du 30 juin**

## Calendrier pour le dépôt du dossier en Juillet 2026

	Si l'élève doit s'inscrire en	Jour de l'inscription administrative	Jour du rendez-vous pour la visite médicale	remarques
Filières industrielles	CAP Menuisier Fabricant Agenceur = 1MF	Même jour que la visite médicale pour ceux qui seront convoqués par téléphone.  Ceux qui ne seront pas convoqués pour la visite en juillet, le seront à la rentrée. <b>Ils doivent s'inscrire le Jeudi 02 et Vendredi 03 Juillet</b> 8h30-12h et 13h-16h	L'infirmière téléphonera aux familles dès le 30 Juin pour prendre un RDV pour la visite médicale qui aura lieu entre le 1 et le 10 Juillet (matin). <b>Ces familles pourront finaliser l'inscription ce même jour.</b>  Les élèves qui ne pourront pas passer la visite sur cette période seront convoqués à la rentrée. Ils <b>doivent</b> alors s'inscrire le Jeudi 02 et Vendredi 03 Juillet. 8h30-12h et 13h-16h	La visite médicale pour l'aptitude aux travaux règlementés <b>validera</b> l'inscription
	2 <sup>nd</sup> BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur (bois)= 2 TMA			
	2 <sup>nd</sup> BAC PRO Maintenance Voiture Particulière (méca auto)= 2 MVP	<b>Jeudi 02 et Vendredi 03 Juillet</b> 8h30-12h et 13h-16h	La visite médicale aura lieu à la rentrée	
	2 <sup>nd</sup> BAC PRO Nautisme (Maintenance Nautique) = 2 MN			
Filières Tertiaires	2 <sup>nd</sup> BAC PRO Métier Relation Client = 2MRC CAP Employé Polyvalent Commerce= 1 EPC	Jeudi 2 juillet 8h30-12h et 13h-16h	Pas de visite médicale à faire	Si particularité ou problème de santé, les familles pourront rencontrer ou prendre RDV avec l'infirmière
En 1 <sup>ère</sup> BAC PRO	1 <sup>ère</sup> BAC PRO passerelle (filières industrielles) *	Le vendredi 03 juillet 8h30-12h et 13h-16h	Si visite médicale nécessaire, elle sera faite en Septembre	
	1 <sup>ère</sup> BAC PRO passerelle (filières tertiaires)*	Le vendredi 03 juillet 8h30-12h et 13h-16h	Pas de visite médicale à faire	
BTS	BTS MCO	Le lundi 06 juillet 8h30-12h et 13h-16h	Pas de visite médicale à faire	
Toutes les filières	Dossier refusé car incomplet	Du lundi 06/07 au vendredi 10 juillet matin 8h30-11h	Si visite médicale nécessaire, elle sera faite en Septembre	

**\*Attention si l'élève arrive d'une terminale C.A.P, il doit avoir obtenu le C.A.P pour valider son inscription en 1<sup>ère</sup> BAC PRO.**

## Liste des documents qui seront demandés avec le dossier d'inscription

### Pour tous les élèves

- \*2 photos
- \*RIB du responsable financier, que l'élève soit externe, DP ou interne
- \*Copie du carnet de vaccination
- \*Copie de la carte d'identité de l'élève recto-verso
- \*Attestation de recensement pour les élèves âgés de 16 ans et plus et attestation journée d'appel si né en France.
- \*Copie du livret de famille et /ou carte d'identité recto/verso des responsables légaux
  
- \*fiche de DP que l'élève soit externe, DP ou interne
- \*fiche du Fonds régional d'aide à la restauration
- \* En cas de changement de situation de la famille, joindre la copie actualisée du jugement où est mentionnée l'octroi de l'autorité parentale.
- \*Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident à fournir au plus tard en Septembre (attention date de validité)
- \*fiche de renseignements infirmerie
- \* fiche dossier médical numérique ESCULADE
- \* Fiche d'aptitude aux travaux règlementés (Seulement pour les sections Méca Auto, Nautique et Menuiserie)
- \*fiche option section euro (si vous souhaitez cette option)
- \* Attestation réussite (ou relevé de notes) à l'examen du CAP pour les élèves affectés suite à passerelle arrivant d'un CAP.

- ### Pour les internes (les 3<sup>èmes</sup> prépa métier ne sont pas concernés car ils ne peuvent devenir internes):
- o 1 copie de l'attestation de sécurité sociale et mutuelle santé à jour
  - o 1 certificat médical d'aptitude à la pratique de tout sport.
  - o Règlement intérieur signé par les responsables légaux ou l'élève majeur.+ la fiche d'autorisation de sortie signée

### ATTENTION :

- o TOUTE INSCRIPTION AU LYCEE JEAN MERMOZ VAUT L'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR.
- o Le responsable légal doit être présent le jour de l'inscription (pas d'envoi par la Poste). Aucun dossier envoyé par la poste ne sera pris en compte.
- o AUCUNE photocopie ne sera faite sur place.
- o Aucun dossier incomplet ne sera accepté